

# INSCRIPTION ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI RENTRÉE 2019



communauté de communes

Pour inscrire vos enfants vous devez remplir le dossier d'inscription « Accueil de loisirs du mercredi » téléchargeable sur le site internet [www.coeurdesavoie.fr](http://www.coeurdesavoie.fr) ou disponible auprès de chaque Accueil de loisirs.

**Le dossier d'inscription dûment complété et signé est à retourner avec l'ensemble des pièces demandées impérativement** auprès de chaque accueil de loisirs et selon les dates et les permanences d'inscriptions ci-dessous :

	Jour	Horaires	Jour	Horaires	Jour	Horaires
<b>Chamoux sur Gelon</b>	19 juin	7h30 - 12h 13h30 - 18h30	26 juin	7h30 - 12h 13h30 - 18h30	03 juillet	7h30 - 12h 13h30 - 18h30
<b>Montmélian</b>	19 juin	13h30 - 18h30	26 juin	13h30 - 18h30	03 juillet	7h30 - 11h30
<b>Les Marches</b>	12 juin	13h30 - 18h30	26 juin	7h30 - 9h 13h30 - 18h30	03 juillet	7h30 - 9h 13h30 - 18h30
<b>La Rochette</b>	25 juin	15h - 18h30	28 juin	15h - 18h	03 juillet	9h - 12h 14h - 17h
<b>Saint-Pierre-d'Albigny</b>	19 juin	9h - 12h 14h - 18h	26 juin	9h - 12h 14h - 18h	03 juillet	9h - 12h 14h - 18h
	La communauté de communes ayant confié à l'ACA CS l'organisation de l'accueil de loisirs du mercredi présent sur la commune de Saint Pierre d'Albigny, le retrait du dossier ainsi que les inscriptions sont à effectuer directement auprès de l'ACA CS à Saint Pierre d'Albigny. (04 79 28 58 21 – <a href="mailto:aca.animation@free.fr">aca.animation@free.fr</a> )					

**Aucun dossier ne pourra être déposé en dehors des permanences d'inscriptions.**

**L'inscription ne sera définitive qu'après réception de l'ensemble des pièces nécessaires à la constitution du dossier administratif.**

Toute inscription intervenant après le 3 juillet sera traitée fin août et prise en compte en fonction des places disponibles.

## Mode de fonctionnement des accueils de loisirs le mercredi

**Les Accueils de loisirs accueilleront les enfants âgés de 3 à 11 ans, selon trois possibilités :**

- La matinée avec repas
- La journée complète incluant le repas
- Le repas et l'après-midi

**Horaires d'ouverture :**

- Accueil de loisirs à Chamoux-sur-Gelon : de 7h30 à 18h30
- Accueil de loisirs à La Rochette : de 7h30 à 18h30
- Accueil de loisirs à Les Marches : de 7h30 à 18h30
- Accueil de loisirs à Montmélian : de 6h45 à 18h30
- Accueil de loisirs à Saint-Pierre-d'Albigny : de 7h30 à 18h30

**Tarifs :**

L'inscription de votre enfant sera facturée selon la grille de tarifs en vigueur au sein de la Communauté de communes établie en fonction du quotient familial.

**Contact :**

**Service Enfance jeunesse**

[enfance.jeunesse@cc.coeurdesavoie.fr](mailto:enfance.jeunesse@cc.coeurdesavoie.fr) - 04 79 84 36 27

[coeurdesavoie.fr](http://coeurdesavoie.fr)